

# «Le point fort du SIAMS, c'est sa taille»

► **Les machines exposées**

au 15<sup>e</sup> SIAMS se sont éteintes hier au Forum de l'Arc à Moutier.

► **Nouveau directeur du salon, Pierre-Yves Kohler**

tire un bilan très positif de ces quatre jours d'échanges et d'affaires à la rue Industrielle.

► **Celui qui succède à Francis Koller**

promet déjà que l'édition 2018 sera, du point de vue organisationnel, celle de tous les défis.

► **Le nouvel homme fort du salon**

des moyens de production microtechniques souligne que la taille maximale et idéale du SIAMS a été atteinte.

*Le Quotidien Jurassien.* – Quel bilan tirez-vous, à chaud, de cette 15<sup>e</sup> édition du SIAMS, votre première en tant que directeur?

**Pierre-Yves Kohler.** – J'ai une impression très positive. Notre système de billetterie électronique a relevé 19 000 téléchargements. Pas moins de 14 347 sésames ont été scannés sur l'ensemble de la manifestation. Dans la mesure où 2700 personnes travaillent au SIAMS, le chiffre de 17 000 que nous avons articulé a été atteint. Au-delà de ces bons chiffres, qui m'ont surpris, je relève aussi la satisfaction des exposants. Ce qui compte ici, c'est de prendre des contacts et faire du business. Des commandes ont été signées au SIAMS.

– Et à propos des aspects négatifs?



Pour Pierre-Yves Kohler, il n'y a pas de raison pour que le SIAMS aille s'établir ailleurs qu'à Moutier. «Notre taille est une force.»

PHOTO STÉPHANE GERBER

– Il y a toujours des petits problèmes d'intendance de dernière minute. Rien de grave toutefois. Dans un autre registre, on se dirige vers de gros soucis de place pour l'édition 2018. Nombre d'exposants souhaitent des stands plus grands et plus visibles. L'idée est de limiter les dérogations pour ceux qui souhaitent des grands stands. Il y aura des déçus comme il y en a déjà eu cette année. Pour moi, SIAMS est confronté à de bons problèmes...

– Le bail du SIAMS au Forum de l'Arc arrive à échéance en 2020. Qu'en est-il de l'ave-

nir de ce salon en terre prévôtoise?

– SIAMS, à travers FAJI SA, est en effet locataire des lieux et nous avons bien l'intention d'y poursuivre nos activités. Nous n'avons pas l'ambition de réunir le double d'exposants dans des espaces immenses. Nous avons atteint la taille optimale mais maximale. Nous ne souhaitons pas remettre en place un village de tentes. L'un des points forts du SIAMS, c'est sa taille.

– Voici quatre ans qu'aucun membre du Conseil fédéral n'a fait le déplacement du SIAMS. En outre, c'est la pre-

mière fois depuis bien longtemps qu'un Directeur de l'économie du canton de Berne ne s'est pas déplacé en personne, puisque c'est Philippe Perrenoud qui s'y est collé. Avez-vous l'impression d'être lâché par les politiques?

– Pas du tout. Il s'agit avant tout de problèmes d'agenda. Le Directeur bernois de l'économie Andreas Rickenbacher nous avait prévenus de son absence à l'étranger durant cette période et ce depuis très longtemps. Il fallait nous «envoyer» quelqu'un d'autre. Ce qui aurait été grave, c'est que le Gouvernement bernois n'ait pas été représenté. Nous ne

souhaitons pas non plus inviter un «futur» conseiller d'État puisque l'idée était vraiment d'avoir la visite de quelqu'un en poste. Bien que moins concerné, c'est donc Philippe Perrenoud qui s'est exprimé lors de l'ouverture officielle du salon et cela s'est bien passé. Je n'ai pas ressenti de volonté de nous écarter de l'agenda. Concernant la nouvelle absence d'un conseiller fédéral, je ne vous cache pas que je suis un peu déçu. On s'y est pourtant pris longtemps à l'avance mais les réponses à nos sollicitations étaient hésitantes. On nous a finalement indiqué que le conseiller fédéral en charge

de l'économie Johann Schneider-Amman était également à l'étranger pendant cette période. Il est clair que la présence d'un des sept Sages à Moutier aurait fait parler du SIAMS sur le plan national. Mais je le répète, c'est un problème d'agenda.

– À l'instar de votre prédécesseur Francis Koller, vous avez fait vos armes en face du Forum de l'Arc, chez Tornos. Le géant prévôtois de la machine-outils est-il indissociable du SIAMS?

– Nous n'avons pas davantage d'interactions avec Tornos qu'avec Willemin-Macodel par exemple. Tornos n'a pas de privilège spécifique au SIAMS, mais nous ne traitons pas non plus moins bien Tornos que les autres. C'est une entreprise, il est vrai, historiquement attachée à l'histoire du SIAMS.

– Votre passé de porte-parole et directeur marketing chez Tornos et de rédacteur en chef du magazine «Eurotec» (lire en p.2) font de vous un vrai communicant. Doit-on s'attendre à une nouvelle stratégie concernant la visibilité du SIAMS?

– Depuis un an, nous nous efforçons en effet d'être présents en tout temps sur le marché et pas seulement tous les deux ans en période de salon. Les revues techniques ont par exemple été très réceptives à nos activités. Cela a certainement contribué au succès des ventes de nos espaces. Nous avons aussi été actifs du côté des visiteurs. Pas moins de 80 000 courriels ont en effet été envoyés pour faire la promotion du salon.

Propos recueillis par PATRICK CERF

Canton du Jura

District de Delémont

District de Porrentruy

Franches-Montagnes

Jura bernois

Canton de Berne

## FORMATION CONTINUE

# Un besoin et une obligation pour chacun

► **La formation continue** ne cesse de prendre de l'importance. La nouvelle loi fédérale en fait une responsabilité personnelle valable tout au long de la vie. Elle entrera en vigueur l'année prochaine.

► **L'Association pour la promotion de la formation continue (APFC)** est évidemment attentive à cette évolution, elle qui fête ses 50 ans d'existence cette année et qui s'est présentée dans le cadre du SIAMS à Moutier. Explications avec son président, Giancarlo Dal Busco.



Giancarlo Dal Busco (médaillon): « Nous défendons un besoin de formation individuel. » PHOTOS STÉPHANE GERBER/GM

L'année prochaine entrera en vigueur la nouvelle Loi fédérale sur la formation continue (LFCo). Le Conseil fédéral a fixé cette date en adoptant l'ordonnance d'application (OFCo) le 24 février dernier. Cette loi renforce la responsabilité individuelle en matière de formation continue.

### La responsabilité de chacun

« La formation continue n'est plus de la seule responsabilité des entreprises, elle devient aussi celle des indivi-

us », résume Giancarlo Dal Busco, président de l'Association pour la promotion de la formation continue.

L'Association était présente au SIAMS à Moutier où elle a pu diffuser son message. Giancarlo Dal Busco: « Notre vocation, c'est la promotion de la formation continue, par principe. Nous défendons un besoin de formation continue qui est devenu individuel et d'entreprise. Une entreprise doit avoir des collaborateurs flexibles et intéressés à apprendre. Un CFC est valable

deux ans, un diplôme d'ingénieur cinq ans. Nous prônons la formation continue en entreprise et individuellement, sinon on est déconnecté. L'individu doit se remettre en cause. La réussite économique et sociale tombe rarement du ciel de nos jours. Face à la crise qui se prépare, il est capital de se prendre en mains. Il faut montrer que l'on a des aptitudes, se remettre en cause. Cela veut dire se lever le samedi matin pour aller au cours, ou y aller le soir pendant la semaine. L'époque où on se formait

pendant le travail est révolue. On ne peut plus arrêter la technique, elle avance toute seule. »

Cette vision libérale laisse sceptique Christophe Cattin, directeur d'AvenirFormation: « Bien sûr que la formation relève aussi de la responsabilité individuelle, mais l'État a aussi intérêt à ce que les gens soient bien formés, c'est un rempart contre le chômage. Et pour les entreprises, c'est une évidence qu'elles gagnent à développer le potentiel de leurs collaborateurs. »

### Transparence de l'offre, égalité des chances

La nouvelle loi fédérale sur la formation continue a pour but de promouvoir la qualité et la transparence de l'offre et d'améliorer l'égalité des chances. Selon son article 5, « la formation continue relève de la responsabilité individuelle. Les employeurs, tant publics que privés, favorisent la formation continue de leurs collaborateurs. La Confédération et les cantons contribuent à ce qu'elle soit accessible à chacun en fonction de ses capacités. »

L'ordonnance d'application règle les financements prévus

par la loi. Une donne dont on n'a pas encore pris la mesure parmi les prestataires de formation continue comme l'Université populaire jurassienne, son secrétaire général Christophe Riat l'admet. Mais pour Christophe Cattin, la Loi sur la formation continue ne changera pas énormément les choses, contrairement à la nouvelle Loi sur la formation professionnelle, dont l'application dès 2018 aura des implications financières importantes, notamment sur les brevets fédéraux, que le canton du Jura doit encore examiner.

GEORGES MAILLARD

### Une association cinquantenaire

► L'Association pour la promotion de la formation continue fête cette année ses 50 ans. Constituée en 1966, elle s'appelait à l'origine École jurassienne de perfectionnement professionnel (EJPP). Ses membres fondateurs étaient les écoles professionnelles de Choindez, Delémont, Moutier, Porrentruy, Saint-Imier, Tavannes, Tramelan, l'École technique supérieure de Saint-Imier et l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie à Bienne. L'objectif de l'époque était de promouvoir le perfectionnement professionnel. L'EJPP est devenue l'Association pour la promotion de la formation continue (APFC) en 2005.

► L'APFC est une association unique en Suisse: il n'y a pas d'association faîtière suisse et elle est la seule du genre, indépendante de toute corporation professionnelle, explique Giancarlo Dal Busco, 67 ans, président depuis mai 1997. Une association spécifiquement jurassienne qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la nouvelle loi fédérale. Elle compte aujourd'hui 40 membres collectifs, longtemps les seuls admis, et 10 membres individuels, ce qui est nouveau. GM

## INDUSTRIE HORLOGÈRE

### Syna entre dans la ronde de la négociation de la convention

Après Unia, Syna entre en négociation avec la Convention patronale de l'industrie horlogère sur le renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) de la branche. Le syndicat interprofessionnel issu de la fusion des syndicats chrétiens (FCTC, FCOM notamment) a transmis hier son cahier de revendications.

Les trois points forts des demandes sont un véritable congé paternité, une amélioration des aspects de santé et sécu-

rité à travers une enquête à mener par les partenaires sociaux, et une extension de la CCT à toutes les entreprises de la branche.

Loïc Dobler, responsable régional de Syna Jura, admet que le contexte économique de la branche n'est pas très favorable. Il estime toutefois que deux des principales revendications « ne coûtent rien ou pas grand-chose » (l'extension de la CCT et l'étude paritaire sur le stress dans le milieu de l'horlogerie). Le congé pater-

nité peut être financé par une cotisation paritaire.

Syna demande « avec insistance » que la CCT horlogère soit déclarée de force obligatoire. « D'importantes zones d'ombre et des situations de concurrence déloyales demeurent, notamment dans les régions de frontière ou dans certaines entreprises au début de la chaîne de production. Trois régions sont particulièrement touchées, à savoir le Jura, le Valais, et le Tessin. »

GM

### Swiss Engineering Transjura: une présence intéressée au SIAMS

Dans le cadre du SIAMS 2016, la section Transjura de Swiss Engineering s'est, elle aussi, présentée aux jeunes, apprentis et étudiants des HES, des exposants et industriels de la région ainsi qu'au public. Swiss Engineering, anciennement Union technique suisse (UTS), est une association regroupant plus de 13 000 ingénieurs et architectes de Suisse. La section Transjura a

été fondée en 1906 et compte environ 260 membres et plusieurs entreprises. « Les ingénieurs et architectes participent au développement économique de notre région », souligne Anselme Voirol, membre du comité. Swiss Engineering Transjura ne propose pas de formation continue mais collabore sur ce plan avec la Haute École Arc, indique Anselme Voirol. GM

Publicité

DU 8 AU 24 AVRIL

**NOUVELLE COLLECTION PRINTEMPS**

**OUVERTURE**

LE DIMANCHE 24 AVRIL

**À DELÉMONT**

**%**

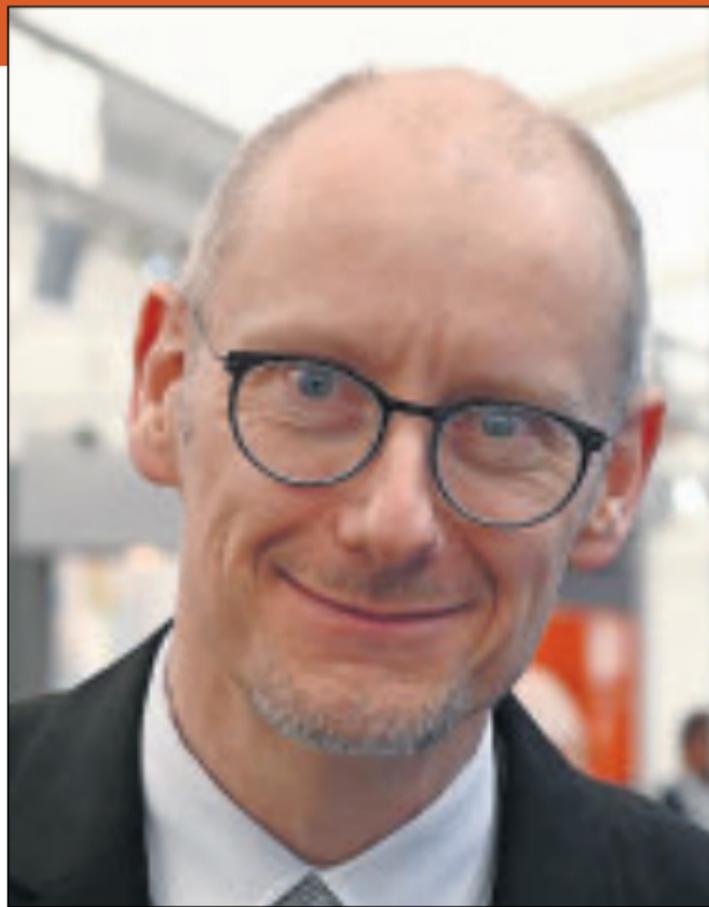
RABAIS SUPPLÉMENTAIRES

**UN JOUR, VOUS N'ACHÈTEREZ PLUS UNE ARMOIRE QUE POUR RANGER.**

**villat** meubles  
UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.

6000 M<sup>2</sup> D'EXPOSITION - BUIX ET DELÉMONT - OUVERT LE JEUDI SOIR - VILLAT.CH





## ■ L'HOMME DU JOUR

### **Pierre-Yves Kohler, de Moutier, nouveau directeur du SIAMS**

Né en 1965, cet enfant de Bassecourt a commencé sa carrière professionnelle en tant que dessinateur. De retour chez Tornos, où il a été formé, il devient d'abord chargé de communication puis responsable marketing de l'enseigne prévôtoise. En 2008, il est nommé rédacteur en chef du magazine spécialisé *Eurotec* avant de succéder à Francis Koller à la tête de FAJI SA à Moutier, société organisatrice du SIAMS. PCE